

Limoges, le 2 mai 2018

Aux élèves et parents d'élèves du lycée

ORGANISATION DE LA FIN D'ANNEE SCOLAIRE

Compte tenu du calendrier des épreuves du baccalauréat, l'arrêt des cours est prévu pour les élèves de première et terminale le Vendredi 08 juin 2018, après les cours soit 19h00 et pour les élèves de seconde le mercredi 13 juin 2018, après les cours soit 13h00.

L'assiduité est obligatoire jusqu'à la date précitée.

1. Pour les élèves demi-pensionnaires :

Le service de restauration reste ouvert jusqu'à la fin de l'année scolaire soit le 06 juillet 2018.

Pour les élèves de seconde le forfait s'arrêtera le 13 juin 2018.

Les élèves qui continuent leur scolarité dans l'Etablissement conservent leur carte d'accès au service de restauration pour la rentrée prochaine.

Attention ! En cas de perte, une nouvelle carte sera facturée (3.50 Euros).

2. Réinscriptions :

Inscription en Première :

Tous les élèves de 2nde doivent **obligatoirement** se réinscrire pour suivre leur scolarité dans l'Etablissement.

La fiche rose de dialogue sera remise à chaque élève, à l'issue du Conseil de classe du 3^{ème} trimestre. Cette fiche sera complétée et signée par les parents et sera déposée au secrétariat du lycée au plus tard le **mercredi 13 juin 2018**.

En contrepartie de cette fiche, il sera remis à l'élève une fiche d'inscription à déposer au secrétariat du lycée au plus tard le **Jeudi 21 juin 2018**.

L'élève ne sera réinscrit dans l'Etablissement qu'à partir de la réception de ces documents dûment complétés.

Inscription en Terminale :

Tous les élèves de 1^{ère} doivent **obligatoirement** se réinscrire pour poursuivre leur scolarité dans l'Etablissement. La démarche est la suivante :

La fiche de dialogue sera remise à chaque élève à l'issue du Conseil de classe du 3^{ème} trimestre.

Cette fiche doit être complétée et signée par l'élève et la famille et déposée au secrétariat du lycée au plus tard le **Vendredi 08 juin 2018**.

En contrepartie, il sera remis à l'élève une fiche d'inscription à compléter et à déposer au secrétariat du lycée, au plus tard, le **Jeudi 21 juin 2018** (date de l'épreuve de français du bac).

L'élève ne sera réinscrit dans l'Etablissement qu'à partir de la réception de cette fiche.

La Provisoire


C. SAULE